

Elles perturbent un chantier

LE BUGUE Des hirondelles nichées sous un avant-toit du collège Leroi-Gourhan rendent la tâche des ouvriers plus ardues

ÉMILIE DELPEYRAT
e.delpeyrat@sudouest.fr

Dans la commune du Bugue, la réfection tant attendue des façades du collège Leroi-Gourhan va bientôt pouvoir commencer. Début septembre, la préfète Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc a autorisé le Conseil départemental à organiser la destruction des nids d'hirondelles logés sous l'avant-toit du bâtiment principal.

La loi interdisant formellement la destruction des espèces animales protégées et de leurs habitats, le Département a dû s'en remettre à la représentante de l'État pour obtenir le droit de lancer des travaux dans l'enceinte de Leroi-Gourhan. « Nous avons activé la procédure comme n'importe quel citoyen doit le faire sous peine d'enfreindre le cadre légal », confirme Sébastien de Mazerat, le directeur général adjoint des services du Département.

Le calendrier bouleversé

Les contreparties à la dérogation sont exigeantes, ne serait-ce que sur le plan du calendrier. Pour limiter l'impact de la démolition des nids, le Conseil

DÉJÀ CONDAMNÉE

La destruction illégale d'espèces animales et d'habitats protégés est passible de 15 000 euros d'amende et d'une année de prison. Saisi par l'association écologiste Sepanso, le tribunal administratif de Bordeaux a récemment condamné une commune de la Double à verser la somme de 15 000 euros après le saccage de plusieurs nids d'hirondelles.

départemental a été obligé d'adapter le calendrier du chantier à celui des migrations internationales des hirondelles *Delichon urbicum*. « Nous avons dû nous engager à attendre le départ pour le Sud des derniers oiseaux avant de lancer la moindre opération », indique Sébastien de Mazerat.

Les nids étant officiellement vides depuis début octobre, les échafaudages seront adossés aux façades sous une dizaine de jours pour permettre aux travaux de démarrer pendant les vacances de la Toussaint. S'engagera alors une course contre le temps pour faire aboutir le chantier avant le grand retour des volatiles, prévu en février.



Les nids d'hirondelles du collège buguois sont officiellement vides depuis le début du mois d'octobre. Les échafaudages peuvent donc être installés. ILLUSTRATION ARCHIVES PASCAL COUILLAUD/ « SO »

40 nids artificiels

Pour les hirondelles, qu'on appelait autrefois « les oiseaux du Bon Dieu », le bouleversement sera minime. De fait, 40 nids artificiels vont être fixés sous les avant-toits pour remplacer les habitats naturels, occupés ou non, qui vont être détruits pour les besoins du chantier. « Nous aurions pu nous contenter de remplacer les dix nids actifs, mais nous avons décidé, en collaboration avec

la LPO (NDLR : Ligue pour la protection des oiseaux), de donner un coup de pouce à la reproduction de l'espèce », souligne le directeur général adjoint des services du Conseil départemental. Reste maintenant à espérer que les hirondelles trouvent le nouveau revêtement du mur à leur goût.

« Il arrive parfois que ces demoiselles aillent faire leur nid ailleurs, si l'odeur de la nouvelle peinture ne

leur revient pas », signale on-ne-peut plus sérieusement Claude Soubiran, membre éminent de la LPO et spécialiste de cet oiseau. Dans un département où la disparition des hirondelles de fenêtre et de cheminée pourrait s'accélérer avec l'arrivée préoccupante du virus Isutu, apparu à la faveur du réchauffement climatique, mieux vaudra bien choisir le crépi de la façade.